



**RECHERCHE EXPERIMENTALE
ET PROTECTION DE L'ANIMAL DE LABORATOIRE**

Paris, le 30 décembre 2021

N/Réf. : ADM21-34-PG

Chère Madame, Cher Monsieur,

Votre adhésion à l'OPAL est un gage de confiance dans les actions que nous menons en faveur de la protection de l'animal au service de la science et pour la promotion des méthodes alternatives et nous vous en remercions. L'OPAL, reconnue par les pouvoirs publics, est représentée dans les instances officielles (Commission nationale de l'expérimentation animale CNEA, Comité National de Réflexion Ethique en Expérimentation Animale et membre du CoDir de la Plateforme nationale pour le développement de méthodes alternatives en expérimentation animale FRANCOPA). L'OPAL est engagée comme partenaire des pouvoirs publics et en les accompagnant pour l'amélioration de l'éthique dans ce domaine.

L'heure est au bilan de l'année 2021, une année encore marquée par la pandémie et son cortège de confinements et de recours au télétravail étendu, qui ont forcément eu des impacts sur la recherche. Nous espérons vivement que la situation va se stabiliser prochainement puis que les activités de recherche pourront reprendre place normalement. L'année 2021 a été celle de la mise en œuvre en France de la décision exécutoire de la Commission Européenne pour rendre obligatoire un résumé non technique (RNT) beaucoup plus détaillé et structuré que ce qui est actuellement en vigueur. Un nouveau formulaire a été mis en place par le ministère en charge de la recherche (MESRI), qui devient obligatoire dès la fin de l'année 2021 (version 1.2).

Du côté du Comité National de Réflexion Ethique en Expérimentation Animale (CNREEA), les travaux en 2021 ont porté sur l'agrément des comités d'éthique par le MESRI, leur audit et leur suivi par le CNREEA. Un groupe de travail, piloté par Patrick Gonin, a également été formé pour travailler sur les anticorps d'origine animale ou non-animale.

Cette année 2021 a aussi été celle de la création du GIS (groupement d'intérêt scientifique) FC3R, centre français des 3R. Le CA de l'OPAL se félicite de la création de ce centre qui va rassembler toutes les forces vives du pays qui animent la réflexion sur l'amélioration de l'utilisation des animaux à des fins scientifiques. L'OPAL est sur ce sujet depuis sa création en 1968 et s'attachera à se rapprocher du FC3R pour mener des actions communes.

Nos adhérents bénéficient de tarifs préférentiels pour les manifestations ainsi que du service du bulletin d'information "Inf'OPAL" qui vous tient régulièrement informés de l'application de la Directive et ses conséquences pratiques dans le domaine de l'expérimentation animale. A côté de l'Inf'OPAL qui paraît une à deux fois par an, nous avons également notre lettre électronique "Bref'OPAL" qui vous apporte en temps réel des informations pertinentes en diffusion rapide.

Pour continuer nos missions et pour mener à bien nos projets, nous avons bien sûr besoin du soutien de nos adhérents tant personnes morales que physiques. Aussi, nous vous invitons à renouveler votre adhésion en nous retournant le formulaire joint, accompagné de votre règlement.

Nous vous remercions de votre soutien et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Dr Patrick GONIN
Président